

CONSEIL COMMUNAL

REUNION DU LUNDI 26 AVRIL 2010

L'an deux mil dix, le vingt-six du mois d'avril à 20 H 00, en suite d'une convocation régulièrement adressée par le Collège Communal aux Membres du Conseil Communal, sont présents :

- M. Jean-Jacques FLAHAUX, Député-Bourgmestre, Président ;
- MM. Olivier FIEVEZ. Daniel CANART. Maxime DAYE. Charles VASTERSAEGHER.
- Mme Line HAUMONT. M. Daniel RENARD, Echevins ;
- MM. Denis SCHOLLAERT. Philippe JEANMART. Mme Anne-Catherine ROOBAERT. MM. Jean-Marie ROSSAY. Christophe LECHENE. Francisco FERNANDEZ-CORRALES. Mmes Martine DAVID. Karina DECORT. Sandrine SAUVAGE. MM. Luc GAILLY. Martin PAUL. Mme Marie-José SMETS. M. Michel BRANCART. Mmes Evelyne DETRY. Isabelle SIMON. M. Pascal PHILIPPART. Mme Françoise SNOECK, Conseillers Communaux.
- M. Philippe du BOIS d'ENGHIEN, Secrétaire Communal.
- Mme Bénédicte THIBAUT, Présidente du C.P.A.S. assiste à la réunion

Les Conseillers DE SMET et MANZINI arriveront en cours de séance

Monsieur le Conseiller LIEDS est absent et excusé.

A 20 H 08, la séance publique est ouverte

Monsieur le Président évoque tout d'abord le décès du papa de Monsieur Pierre Damas, Président des I.C.

L'Assemblée aborde ensuite l'examen des points prévus à son ordre du jour :

SEANCE PUBLIQUE

1 FINANCES COMMUNALES

- A *Contribution financière 2010 à la zone de Police - Arrêté d'approbation de la délibération du Conseil du 15 décembre 2009 - Information.*

Les Membres du Conseil retiennent ce point pour information.

B Emprunts - Financements

- *Dossier d'égouttage du Marouset - Phase 3 - Subvention S.P.G.E.
Participations - Liquidation de la 4^{ème} tranche
Financement par le boni du service extraordinaire - Vote*

- *Dossier égouttage voiries des rues de la Station, de France et des
Etats-Unis
Subvention S.P.G.E - Participations - Liquidation de la 3^{ème} tranche
Financement sur le fonds de réserve - Vote*

L'Assemblée accepte l'urgence pour examiner ce point qui ne figurait pas à l'ordre du jour :

- *Piscine communale - Etudes diverses - Quote-part de la Ville -
Financement par l'emprunt global - Vote*

C Octroi de subventions - Contrôle

*Examen des comptes de l'Office du Tourisme et de l'A.S.B.L. Braine Sports
Approbation*

A l'issue de la présentation faite par Monsieur l'Echevin Daye, Madame la Conseillère David fait remarquer, qu'en ce qui concerne l'A.S.B.L. Braine Sports, les comptes sont très bien tenus.

Elle signale également que si les subsides de la Communauté Française ont augmenté, c'est toutefois grâce à l'argent de la Ville que l'A.S.B.L. parvient à payer son personnel.

Dernière remarque : les recettes des animations couvrent les dépenses, c'est très bien.

L'Assemblée unanime approuve alors les comptes de l'A.S.B.L. Braine Sports.

Après la présentation des chiffres pour l'Office du Tourisme, Madame la Conseillère David fait remarquer qu'il y a 12.700 € de bonis cumulés.

Elle demande les intentions de l'Office à cet égard.

Monsieur l'Echevin Daye : en fait, nous capitalisons pour certains projets plus importants.

Madame la Conseillère David : tant que vous avez des projets c'est bien. Il ne faudrait pas capitaliser pour le plaisir.
Et l'Assemblée unanime d'approuver le compte de l'Office du Tourisme

Tous les autres points examinés au Conseil Communal de ce jour, tant en séance publique qu'au huis clos, seront approuvés à l'unanimité des Membres présents.

2 FABRIQUE D EGLISE DE L ENTITE

Comptes de l'exercice 2009 - Avis à émettre

3 INVESTISSEMENTS

A Travaux de réfection des fontaines de la Place René Branquart

Décision , approbation des conditions et choix du mode de passation du marché

Monsieur le Conseiller Schollaert : s'agit-il d'une nouvelle installation ou de réparations ?

Monsieur l'Echevin Canart : de nouvelles installations.

Monsieur le Conseiller Schollaert : n'oubliez pas de prévoir un contrat d'entretien annuel.

B Travaux de mise en sécurité des accès de la crèche communale

Décision, approbation et choix du mode de passation du marché

Madame la Conseillère David : j'ai vu que vous avez prévu un « mini-dôme anti-vandalisme ».

De quoi s'agit-il ?

Madame la Présidente du C.P.A.S. : suite aux problèmes à la crèche de Termonde, les parents ont demandé davantage de sécurité.

Nous avons donc prévu d'installer 6 caméras autour de la crèche et un système de badges pour y entrer.

- C *Travaux divers de voiries repris au budget extraordinaire pour l'année 2010- Marché de service à passer avec un auteur de projet.
Décision, approbation et choix du mode de passation du marché
Monsieur le Conseiller Jeanmart : je vous invite à être vigilant au niveau de la garantie sur les revêtements proposés. Ces derniers ne tiennent pas toujours longtemps !*
- D *Projet des travaux d'amélioration et d'égouttage des rues Docteur Oblin et de la Paix.
Programme triennal 2009 - Modification du cahier spécial des charges et de l'avis du marché en fonction des remarques de la Tutelle.
Approbation.*
- E *Travaux de démolition de l'ancienne piscine
Décision de principe - Approbation et choix du mode de passation du marché
Monsieur le Président : vous savez qu'il y a un projet commun entre la Ville et la Haute Senne Logement. Sur les 24 logements prévus il y en aura finalement 12 pour la Ville. Il s'agira de logements « tremplins » pour jeunes ménages.

Madame la Conseillère David : je trouve le montant estimatif peu élevé. Au début du projet 400.000 € avaient été annoncés.

Monsieur le Président : un devis a été demandé à une entreprise privée qui nous a fait une offre pour 160.000 €. Par prudence, nous avons prévus 220.000 €, nous devrions donc avoir assez.

Monsieur le Conseiller Jeanmart : je vois qu'une clôture en treillis a été prévue.
Ne serait-ce pas plus esthétique de prévoir des palissades ?
Par ailleurs, faites les excavations en tenant compte des futures fondations. Cela nous fera gagner de l'argent.
Faites surtout attention à la vétusté de l'égout à l'endroit.

Monsieur le Président : nous tiendrons compte de vos remarques.
En ce qui concerne les palissades, Léna Fanara travaille sur la question.*

Monsieur le Conseiller Lechêne : ne pourrait-on prévoir un parking provisoire à l'endroit ?

Monsieur le Président : ce terrain coïncé entre 3 voiries différentes se prête mal à l'installation d'un parking.

Monsieur le Conseiller Schollaert : quand vous creuserez faites aussi attention aux canalisations de gaz.

4 ACQUISITIONS

A *Acquisition de mobilier urbain (poubelles, bancs publics, filets à canettes et barrières de protection) - Année 2010*

Décision - Approbation des conditions et choix du mode de passation des marchés

Monsieur le Conseiller Manzini entre en séance.

Monsieur le Conseiller Schollaert : où va-t-on mettre les filets à canettes ?

Monsieur l'Echevin Daye : il y en a déjà un près de l'Arboretum, nous pensions en mettre d'autres le long d'artères de passages comme la rue de la Libération ou la route de Petit-Roeulx.

Monsieur le Conseiller Schollaert : combien de fois par an, videz-vous le filet près de l'Arboretum ?

Monsieur l'Echevin Canart : 2 à 3 fois par semaine !

Pour votre information, j'ai fait nettoyer les abords de la rue de la Libération à Hennuyères.

Nous avons ainsi rempli 70 sacs poubelles de détritrus !.

- B *Acquisition de matériel pour l'aménagement de guichets sécurisés pour le service Population au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville*
Décision - Approbation des conditions et choix du mode de passation du marché

Monsieur le Conseiller De Smet entre en séance

Monsieur le Conseiller Schollaert : ces travaux seront-ils compatibles avec le projet de rénovation de l'Hôtel de Ville ?

Monsieur le Président : oui, car cette partie n'est pas concernée.

Madame la Conseillère David : la séparation physique que vous envisagez va à l'encontre du bon accueil que nos concitoyens sont en droit d'attendre à l'Hôtel de Ville.

Monsieur l'Echevin Renard : oui mais il faut comprendre le personnel : c'est rare mais certaines personnes ont déjà été menaçantes.

Monsieur le Président : il faut effectivement protéger nos collaboratrices.

Madame la Conseillère Smets : peut-être faudrait-il aussi changer l'aménagement des bureaux.

Monsieur le Conseiller Fernandez-Corrales : il suffit parfois de donner aux agents une position dominante (rehaussée) pour éviter les problèmes.

S'engage alors un débat sur la meilleure façon d'accueillir nos concitoyens tout en assurant la sécurité des employés.

Le Conseil suggère la création de bureaux paysagers. Cette solution paraît toutefois impossible à réaliser en raison de l'exiguïté de l'endroit. D'autres suggèrent de relever la hauteur des guichets et/ou de mettre des vitres partielles.

Monsieur l'Echevin Renard ira visiter d'autres services population et l'Assemblée unanime décide de reporter ce point à une séance ultérieure.

- C *Acquisition d'une toupie destinée au service Menuiserie du service des Travaux*
Décision - Approbation des conditions et choix du mode de passation du marché.
Monsieur le Conseiller Lechêne : 32.000 € cela me semble fort cher !
- Monsieur le Président : nous vérifierons auprès de Monsieur le Directeur des Travaux.*
- 5 **DECRET DU 5 JUIN 2008 RELATIF A LA RECHERCHE LA CONSTATATION LA POURSUITE ET LA REPRESSION DES INFRACTIONS ENVIRONNEMENTALES**
Convention de partenariat en matière d'amendes administratives
Mise à disposition d'un fonctionnaire provincial en qualité de fonctionnaire sanctionnateur
Décision
- 6 **COMMISSION LOCALE POUR L'ENERGIE**
Rapport d'activités pour l'année 2009
Information
L'Assemblée prend note du rapport établi par le C.P.A.S. pour l'année précitée.
- 7 **SERVICE INCENDIE - PERSONNEL**
A *Promotion d'un sous-lieutenant volontaire*
Organisation de l'épreuve d'aptitude - Composition du jury d'examens
Décisions
- B Recrutement d'un mécanicien de corps - Décision

- 8** **ENGAGEMENT ET MISE A DISPOSITION DES SERVICES DE LA ZONE DE POLICE HAUTE SENNE (ZP 5328) D'UN EMPLOYE D'ADMINISTRATION D4.**
Décision

- 9** **PLAN DE COHESION SOCIALE (2009-2013)**
Rapport d'activités 2009 et prévision budgétaire 2010
Examen et approbation.

Après la présentation de Monsieur l'Echevin Fievez, Madame la Conseillère David fait remarquer qu'il s'agit d'un bon rapport d'activités. Qu'on voit bien ce qui a été fait et ce qui le sera. Elle fait simplement remarquer qu'un des ateliers a été réalisé en collaboration avec 6 Beaufort et pas avec la Maison de l'Emploi. Moyennant cette remarque, le Conseil approuve le rapport précité.

- 10** **CREATION DE L'AGENCE DE DEVELOPPEMENT LOCAL DE BRAINE LE COMTE**
Décision de principe et approbation des statuts de l'A.S.B.L.

Après avoir entendu Monsieur l'Echevin Daye, Madame David fait remarquer qu'elle fonde beaucoup d'espairs sur cette A.D.L. Le Conseil remarque également l'excellent bilan de la situation économique et social de la Ville qui a été dressé par l'auteur de projet.

Monsieur l'Echevin Fievez : comme moi, vous aurez remarqué qu'il sera très important de recruter un gestionnaire compétent.

Et l'Assemblée de décider le principe de la création de l'A.D.L. de Braine-le-Comte et d'approuver ses statuts.

- 11** **SEANCE DU 15 MARS 2010**
Procès-verbal - Approbation.

Après avoir corrigé la faute d'orthographe remarquée par Monsieur l'Echevin Daye, l'Assemblée approuve le procès-verbal de la réunion précitée.

12 INTERPELLATIONS DE CONSEILLERS COMMUNAUX

Le Collège répond aux interpellations du groupe Ecolo :

Sur le nouvel espace de commerces, logements et services aux limites d'Hennuyères, le long de la R.N. 6

A cette occasion, Ecolo s'interroge sur ce que la Ville veut pour son développement futur.

Sur le site des Autobus Brainois : *Monsieur le Président* signale que l'autorisation d'exploiter a été renouvelée en 2005 pour 20 ans.

Sur l'utilisation d'herbicides dangereux par le service des Travaux. *Monsieur l'Echevin Canart* répond que la Ville utilise les mêmes produits qu'à Amay : Runstar et Chikara + du panic.

Le huis clos est alors prononcé pour l'examen de la suite des points prévus à l'ordre du jour :

HUIS CLOS**13 A.S.B.L. ADL - BRAINE-LE-COMTE**

Désignation des délégués du Conseil Communal au Conseil d'Administration

Le Conseil désigne déjà un des trois représentants du M.R. : Monsieur l'Echevin Daye.

Le représentant des I.C. : Monsieur le Conseiller Jeanmart

Le représentant d'Ecolo : Monsieur le Conseiller Van Snick

Le nom du représentant du P.S. et les 2 autres représentants du M.R. seront transmis par la suite à Monsieur le Secrétaire Communal.

14 ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL - PERSONNEL**A Implantation d'Hennuyères**

a) *Désignation à titre intérimaire d'une directrice. Décision*

L'urgence est admise pour délibérer sur le point suivant :

b) *Octroi d'une interruption de carrière dans le cadre d'un congé parental à une institutrice primaire - Décision*

B Implantation de Ronquières

a) *Désignation à titre intérimaire d'une institutrice maternelle.*

Conseil Communal du 26 avril 2010

Décision

L'urgence est à nouveau déclarée pour examiner les 3 points suivants :

- b) *Notification du congé de maladie de la Directrice
Désignation à titre intérimaire de remplaçantes - Décision*

- c) *Modification d'attribution d'une institutrice primaire - Décision*

- d) *Désignation à titre intérimaire d'une institutrice primaire - Décision.*

C *Implantation de Steenkerque
Désignation à titre intérimaire d'un instituteur primaire. Décision.*

D *Nominations à titre définitif d'une maîtresse spéciale d'éducation physique, d'une maîtresse spéciale de morale et de deux institutrices maternelles.
Décisions*

15 **E.I.C.B.- PERSONNEL**
Démission d'un chargé de cours.

- 16** **ACADEMIE DE MUSIQUE - PERSONNEL**
Remplacement d'un professeur de formation musicale
Décision